



PROJET PEDAGOGIQUE

« Respire – Ecole démocratique » est une association de loi 1901,
Membre de la Communauté Européenne de l'Education Démocratique.



SOMMAIRE

Partie 1 : Présentation

I. L'historique des écoles démocratiques et du modèle Sudbury

- A. L'éducation démocratique
- B. Le modèle « Sudbury »

II. Nos réseaux

Partie 2 : Le projet pédagogique

I. L'autonomie

- A. Les conditions de l'autonomie
- B. L'enfant est acteur de ses apprentissages et se fixe ses propres objectifs
- C. L'évaluation

II. Le cadre démocratique : la formation de la personne et du citoyen

- A. Le Conseil d'École
- B. Le Conseil de Justice
- C. Les commissions

III. Les moyens déployés

- A. Un climat de paix
- B. Ressources humaines
- C. Partenariats
- D. Les excursions
- E. Ressources pédagogiques
- F. Le livret de compétences informatisé

IV. Le fonctionnement de l'école

- A. Horaires et Assiduité
 - B. La période d'essai
 - C. Participation aux tâches collectives
 - D. La certification pour plus d'autonomie
 - E. Sorties en autonomie
-

Partie 3 : Points communs avec les pédagogies alternatives existantes

Partie 4 : Pour aller plus loin

PARTIE I : PRÉSENTATION

L'école Respire est une école démocratique située au 16 rue de l'alerte à La Jarrie près de La Rochelle, cofondée par un groupe d'adultes et de parents, qui accueille des enfants de 3 à 19 ans. Elle s'inspire de l'école « Sudbury Valley School » aux Etats-Unis et de nombreux auteurs et chercheurs qui s'intéressent de près aux apprentissages autonomes.

I. L'historique des écoles démocratiques et du modèle Sudbury

A. L'éducation démocratique

Ce modèle d'éducation existe depuis des dizaines d'années dans le monde et commence à se développer en France. Il rassemble des écoles dites « libres », comme l'école Summerhill créée par Alexander Sutherland Neill en 1921 en Angleterre, toujours ouverte, et les écoles Sudbury qui connaissent un succès grandissant depuis les années 70 partout dans le monde.

Cette approche établit la démocratie à la fois comme principe de fonctionnement général de l'école et comme objectif de son projet pédagogique. Les écoles démocratiques ont ainsi en commun de conférer à l'ensemble de leurs membres un pouvoir égal dans la gestion de l'établissement, qu'ils soient adultes ou enfants, en respectant scrupuleusement un principe égalitaire qui est au fondement de toutes les interactions humaines de la vie scolaire.

Indépendamment de leur âge, les individus impliqués dans le projet éducatif, équipe pédagogique et enfants scolarisés, ont donc le pouvoir de s'impliquer dans la prise de décisions relatives à la vie du collectif. De cette façon, les enfants se préparent à devenir des citoyens accomplis, aptes à s'impliquer dans la vie de la Cité.

Par ailleurs, ces écoles donnent aux enfants la possibilité de définir eux-mêmes leur parcours d'apprentissage, celui-ci étant considéré comme constitutif de la nature humaine et ne nécessitant pas d'être organisé et régi par autrui. La passion et l'intérêt sont les moteurs de l'acquisition de connaissances et de compétences.

B. Le modèle Sudbury

Notre école s'inspire de l'école Sudbury Valley :

Sudbury Valley est une école privée située près de Framingham, dans le Massachusetts, aux Etats-Unis d'Amérique, créée en 1968 par Hannah et Daniel Greenberg (ancien professeur à l'Université de Columbia). L'école accueille, actuellement, près de 200 enfants de 4 à 19 ans environ, et son équipe pédagogique est constituée de 9 à 11 membres adultes.

Cette école représente un modèle pour plus d'une centaine d'écoles similaires dans le monde. Bien que toutes uniques, leur fonctionnement repose sur les mêmes fondements : le multi-âge, l'élève est le seul auteur de ses apprentissages et l'égalité entre adulte et enfant.

Elles fonctionnent toutes avec 2 organes propres au modèle : le Conseil d'École, organe de gestion de l'école, et le Conseil de Justice, permettant de gérer les conflits et les transgressions au règlement.

PARTIE I : PRÉSENTATION

II. Nos réseaux

L'Ecole Respire s'attache à travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs du renouveau éducatif pour mutualiser les expériences, les outils et les connaissances dans le but de s'enrichir, de s'entraider et de se perfectionner.

Nous sommes ralliés à 3 mouvements importants autour du renouveau de l'éducation :

Au niveau français nous sommes soutenus par **le Printemps de l'Education**, qui oeuvre pour une diversification et un renouveau du paysage éducatif ainsi que par **la Fabrique des Colibris**.

Au niveau européen nous sommes partie intégrante de **l'EUDEC** (Communauté Européenne de l'Education Démocratiques), qui fédère toutes les initiatives européennes pour une éducation démocratique.

La branche française a été créée récemment : **EUDEC France** qui recense et rassemble tous les projets au niveau national. Ce mouvement se prolonge au niveau mondial, nous permettant ainsi de partager des informations et de profiter des 50 ans d'expérience du modèle Sudbury.

Notre engagement au réseau éco-école :

Nous participons au programme Eco-Ecole, qui est la version française d'Eco-Schools, programme international d'éducation au développement durable (EDD). L'association Teragir a lancé le programme Eco-Ecole en 2005. Le programme vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir et y participer. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) mais également du territoire (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.).

Depuis son lancement, le programme Eco-Ecole bénéficie du soutien du Ministère de l'Education nationale. Ce partenariat s'est traduit en janvier 2017 par la signature d'un accord-cadre de coopération pour l'EDD.

PARTIE 2 : LE PROJET PÉDAGOGIQUE

I. L'autonomie

Notre choix pédagogique vise à conduire chaque élève vers l'autonomie qui lui permettra de réussir tous ses apprentissages et sa vie future.

Objectifs:

- Apprendre à apprendre
- Être acteur de ses apprentissages et de sa propre vie

Compétences développées:

- Savoir utiliser des méthodes de travail
- Développer la coopération
- Savoir utiliser des outils
- Se connaître soi-même
- Prendre des initiatives

A. Les conditions de l'autonomie

Pour obtenir des conditions optimales d'apprentissage, nous pensons que l'enfant doit être disposé à apprendre. Pour cela, il a besoin d'un contexte bienveillant et sécurisant, respectueux de son rythme d'apprentissage, où il peut explorer ses motivations sans limite de temps et laisser libre cours à sa curiosité naturelle.

Ainsi, dans notre démarche de recherche d'autonomie, l'objectif, les moyens de réalisation et la mesure du résultat sont déterminés en parti par l'enfant. Il évolue dans un cadre et un environnement riches où le collectif et l'équipe pédagogique sont des ressources dont il dispose.

L'accompagnement d'un enfant se fait en fonction de ses besoins et/ou de la complexité de la tâche à accomplir : chaque parcours est individualisé. L'apprentissage se fait à travers les interactions multi-âges, les projets, les activités formelles et informelles.

Nous pensons qu'apprendre est une propriété biologiquement inscrite dans l'organisme humain et qui s'exerce à tout instant, dans chaque action et en tout lieu. L'apprentissage peut se faire consciemment, avec la mise en place d'étapes progressives et formalisées, et inconsciemment à travers « l'agir », selon la définition de Tony Lainé, psychiatre et pédagogue français, mettant en valeur la nécessité d'utiliser son corps, ses mains pour entrer en relation avec les apprentissages.

L'élève évolue dans un espace stimulant, riche, structuré et bien pensé qui optimise la prise d'initiative et l'autonomie. Il choisit ses activités selon ses centres d'intérêt et se fixe ses objectifs tout en tenant compte de l'évolution de ses apprentissages. Il les mène seul et/ou guidé par les adultes, les pairs et les nombreux outils mis à sa disposition. En fonction des besoins de chacun, les adultes les accompagnent dans la maîtrise de ces outils et dans l'acquisition des méthodes de travail. Ils sont attentifs à leur évolution et créent des parcours individualisés qui conduira chaque élève à l'autonomie.

PARTIE 2 : LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Les adultes créent aussi un espace de coopération et d'entraide pour optimiser les apprentissages collectifs. Ils sont eux même actifs dans la gestion administrative de l'école qu'ils mènent en équipe en toute transparence. Les élèves bénéficient de cet exemple pour développer les compétences d'organisation, de planification et de collaboration nécessaires pour mener leur projet en équipe. Ils peuvent également participer au travail administratif et prendre des responsabilités.

B- L'évaluation

Il existe plusieurs formes d'évaluation: les évaluations écrites ou orales, individuelles ou collectives, sous forme diagnostique, continue ou sommative; les évaluations par l'adulte expert, les pairs ou l'auto-évaluation.

Nous pensons que l'évaluation est inhérente au processus d'apprentissage et qu'il est un processus mental lié à l'agir. Il est propre à chacun et nous permet de nous positionner, de nous remettre en question et de donner de la valeur à nos actes. Il est présent à chaque instant.

Et dans notre démarche de recherche d'autonomie, nous privilégions l'auto-évaluation : l'enfant apprend à se positionner sur ses acquis et mesure ce qu'il lui reste encore à apprendre. Cette auto-évaluation s'effectue nécessairement en interaction avec les pairs et/ou l'adulte. C'est le retour des autres qui permet à l'élève de se réajuster, de s'améliorer, de prendre conscience de l'état de ses apprentissages. L'auto-évaluation est un processus nécessaire aux apprentissages que les élèves font naturellement.

Toutefois, selon les besoins de chaque élève, les autres formes d'évaluation peuvent être utilisées. La notation, la valorisation et la certification sont des variantes de l'évaluation qui ont leur place dans notre démarche en fonction des demandes et des situations d'apprentissage.

Les adultes font un suivi personnalisé pour chaque élève dont ils sont référent et ont une attention particulière pour chacun d'eux concernant la progression de leurs apprentissages. Ils font le point avec eux régulièrement et remplissent un journal de bord informatisé au regard du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Cultures.

Les élèves pourront passer l'examen du Brevet des Collèges ainsi que le Baccalauréat en candidat libre avec le suivi et l'accompagnement de l'équipe pédagogique si ils en expriment le besoin.

II. Le cadre démocratique : la formation de la personne et du citoyen

La démocratie vécue au quotidien vise plusieurs objectifs et développe de nombreuses compétences nécessaires à toute personne et citoyen libre et responsable appréhendant les enjeux du monde d'aujourd'hui.

Objectifs:

- Devenir une personne et un citoyen libre et responsable
- Transmettre les valeurs de paix, de respect et de tolérance
- Transmettre les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité

PARTIE 2 : LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Compétences développées:

- Exercer son esprit critique et son sens moral
- Exercer sa citoyenneté
- Elaborer et respecter des règles du vivre ensemble
- Connaître et respecter la loi
- S'insérer dans la vie sociale et professionnelle
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit
- Nous pensons que la formation de la personne et du citoyen passe par des situations concrètes, réelles et quotidiennes de la démocratie et d'un pouvoir démocratique.
- De ce fait, chaque élève a un pouvoir de décision et de vote, quelques soit son âge, dans des moments informels et surtout dans les moments formels que sont le Conseil d'École, le Conseil de Justice et les Commissions.
- Ce cadre démocratique permet à chaque élève de saisir la complexité et les enjeux de la démocratie dans le vivre ensemble et dans notre société.

A. Le Conseil d'École

Il a pour mission d'administrer et de gérer la vie quotidienne de l'école. Il s'occupe de la gestion administrative et pédagogique et du vivre ensemble.

Il est constitué d'un président et d'un secrétaire tous deux élus pour 6 mois. Le président garantit le bon déroulement de la séance dans l'écoute et la bienveillance et distribue la parole. Le secrétaire prend note des décisions prises et des modifications apportées à l'ordre du jour et édite le procès-verbal.

Tous les membres de l'école, élèves et équipe pédagogique, peuvent participer à ce conseil. Les décisions sont prises par vote à la majorité absolue. Chaque membre compte pour une voix. Le conseil d'école est organisé une fois par semaine. Un conseil extraordinaire peut être organisé si besoin.

Ces conseils d'école sont autant d'occasions pour l'élève d'exercer sa citoyenneté et de pratiquer le débat, l'argumentation, la réflexion, le discernement et le respect des opinions.

C'est l'espace où les règles du vivre ensemble sont élaborées et votées en cohérence avec nos valeurs et la loi française.

B. Le Conseil de Justice

Nous avons la volonté de créer un climat de paix, de liberté, de sécurité et de respect et nous mettons un point d'honneur sur la Justice car nous savons qu'elle est le garant de ce climat.

Nous mettons l'accent sur la résolution des conflits par le dialogue pacifique et constructif. C'est dans cette logique que le Conseil de Justice s'inscrit.

Il est mandaté par le Conseil d'École pour réguler les conflits inhérents à la vie en collectivité. Ce conseil se compose de deux responsables, un secrétaire et un président, ainsi que de trois membres additionnels constituant un jury. Il est représentatif des différents membres de l'école par tranche d'âge.

PARTIE 2 : LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le Conseil de Justice est un espace de parole qui a pour objectifs de clarifier des faits, de déterminer les règles non respectées, de permettre à chacun d'exprimer ses ressentis et d'y apporter une sanction mesurée en lien avec les faits. Les décisions prises sont spécifiques à chaque situation. Elles sont débattues par le jury puis validées par celui-ci et les personnes concernées.

Chaque décision du Conseil de Justice est validée ou non par le Conseil d'École hebdomadaire. Un membre n'étant pas satisfait des décisions prises peut demander au Conseil d'École de réétudier la situation.

Le Conseil de Justice se réunit en fonction des demandes et des besoins. Un créneau quotidien lui est réservé. Cette espace quotidien permet aux élèves de s'approprier la loi, les droits de l'homme et du citoyen, les règles et les valeurs universelles ainsi que celles de la République. Ils apprennent à mesurer les conséquences de chaque acte et à intégrer le sens de la responsabilité.

C. Les Commissions

Elles sont mandatées par le Conseil d'École pour organiser la gestion de l'école. Elles gèrent les finances, les relations publiques, les ressources humaines, les ressources pédagogiques, les relations institutionnelles, les admissions, les questions juridiques, le vivre ensemble, les excursions, les présences, la santé et la sécurité.

Ces commissions sont gérées par l'équipe pédagogique en toute transparence et sont ouvertes aux élèves qui souhaitent y participer. Au sein d'une commission, différents responsables peuvent être nommés en fonction des besoins et des tâches à réaliser. Elles font des rapports au Conseil d'École qui valide les décisions. Ces commissions permettent aux élèves d'exercer leur réflexion, leur argumentation, de prendre des responsabilités et de tenir leurs engagements. Elles sont une porte vers le monde de l'entreprise.

Ainsi, le fonctionnement démocratique que nous mettrons en place permettra la formation d'une personne et d'un citoyen éclairé et responsable, en intégrant les valeurs universelles et celles de la République. Chacun aura une place égale au sein de l'école, que l'on soit élève ou faisant partie de l'équipe pédagogique, que ce soit sur la prise de décision ou la possibilité de créer et de modifier le cadre de l'école. Chacun, enfant et adulte aura la même voix. Cette responsabilité commune et collective de l'école est indispensable pour la liberté de chacun. De cette responsabilité naît confiance et autonomie dans les apprentissages.

La démocratie et l'autonomie sont étroitement liées : l'autonomie contribue à l'exercice de la démocratie et la démocratie contribue à l'acquisition de l'autonomie.

III Les moyens déployés

L'école se veut exigeante sur les moyens déployés, nécessaires à l'autonomie et à la citoyenneté.

A. Un climat de paix

Nous souhaitons créer un environnement sécurisé grâce à un climat de paix qui garantit la sécurité affective, psychologique et physique de chaque élève nécessaire à tout apprentissage.

PARTIE 2 : LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Aussi, nous pensons que le climat de paix instauré et construit au quotidien contribue à développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves. Il est garanti par les différentes instances de l'école (Conseil d'école, Conseil de Justice) et par l'implication de chaque élève et membre de l'équipe pédagogique.

De ce fait, toutes les personnes de l'école sont garantes de ce climat. Elles le construisent en faisant évoluer les règles et en les faisant respecter. L'école demande que chaque personne soit exigeante envers le respect de ce climat.

B. Ressources humaines

Les élèves peuvent faire appel à des adultes expérimentés selon leurs besoins : l'équipe pédagogique est disponible et à l'écoute des demandes. Elle a de nombreuses compétences dans différents domaines qu'elle met au service des activités et projets impulsés par les élèves ou par elle-même.

Les élèves ont aussi la possibilité de travailler avec des personnes extérieures à l'école. Si une compétence spécifique est nécessaire à une activité ou un projet, une proposition est faite au Conseil d'École pour faire appel à un intervenant extérieur et définir les modalités d'organisation.

Les élèves évoluent dans un environnement riche en termes de ressources humaines. Ils peuvent interagir avec des élèves de tous les âges : chaque enfant a des compétences et des centres d'intérêts qu'il peut partager et mettre au service d'une activité, d'un projet ou de simples questionnements.

C. Partenariats

L'école se veut ouverte sur la commune de La Jarrie, en lien avec l'actualité et les enjeux d'aujourd'hui.

Différents partenariats sont mis en place : associations de quartier, AMAP, entrepreneurs et intervenants divers font vivre et soutiennent les différents projets impulsés par les élèves et l'équipe pédagogique. Ils créent du lien et développent un réseau auquel l'école peut faire appel en cas de besoin. Ces partenariats sont également l'occasion pour les élèves de découvrir le fonctionnement d'une association ou d'une entreprise et d'en comprendre les enjeux humains, économiques, environnementaux, sociaux et culturels.

D. Les excursions

L'école se veut dynamique et ouverte sur l'extérieur. Selon les projets et les envies de chacun, des sorties sont organisées. Elles peuvent prendre différentes formes : une simple excursion d'après-midi dans un musée ou une exposition, un séjour à l'étranger pour apprendre une langue étrangère, la visite d'une autre école démocratique/Sudbury d'un autre pays avec échanges d'élèves etc.

Toutes les excursions sont organisées avec les élèves ou par les élèves à l'origine du projet, discutées au Conseil d'École si elles nécessitent un budget, annoncées et affichées dans un espace prévu à cet effet.

E. Ressources pédagogiques

Afin de répondre aux exigences du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture et d'atteindre nos objectifs pédagogiques, nous proposons :

PARTIE 2 : LE PROJET PÉDAGOGIQUE

- des espaces différents (informatique, études, corporel, manuel, artistique etc.) offrant de nombreuses ressources pédagogiques pour stimuler les élèves et répondre au mieux à leurs besoins. Le matériel sera riche, varié et disposé de manière pertinente pour optimiser son utilisation. Les élèves peuvent l'utiliser selon leurs besoins et leurs envies sans limite de temps.

Un système de certification est néanmoins mis en place pour réglementer et garantir une bonne utilisation du matériel spécifique. Ces ressources pédagogiques sont renouvelées régulièrement grâce à la commission local ou aux clubs qui assurent la maintenance. Ce matériel peut évoluer selon les demandes et les besoins de chacun. Dans ce cas, le Conseil d'École est sollicité. Il débat des propositions faites, peut voter un budget pour du nouveau matériel ou chercher des solutions pour le financer. Les ressources pédagogiques sont donc sans limite.

- une diversité de modalités d'apprentissage pour répondre au mieux aux spécificités de chacun et développer ainsi des méthodes et des outils divers permettant l'accès à l'autonomie.

Ainsi, nous pouvons proposer des cours magistraux (faits par des intervenants ou les éducateurs enseignants), des cours en ligne en toute autonomie (via des plateformes d'apprentissage scolaire reconnues par l'éducation nationale et notre établissement), des ateliers/clubs (co-construits par tous les membres avec un référent), des activités libres (via le matériel mis à disposition avec un système de certificats), des projets personnels suivis, des situations réelles (comme organiser, promouvoir et participer à un événement propre à l'école ou en partenariat avec des associations extérieures), et enfin des projets avec des partenaires. C'est dans cette diversité que chaque enfant peut s'explorer, se découvrir et exprimer tout son potentiel.

F. Le suivi de l'acquisition du socle commun

Le suivi de l'acquisition du socle commun de compétences, connaissances et culture est réalisé par l'équipe pédagogique principalement à travers l'observation et l'échange permanent avec chacun des élèves. De cette manière, les encadrants garantissent un suivi personnalisé respectant le rythme et les spécificités de chaque élève, en conformité avec la logique de décloisonnement des matières scolaires.

Nous utilisons un livret de compétences informatisé. C'est un outil numérique et personnel qui suit la progression de l'élève dans ses apprentissages.

Il se compose d'un fichier élève nommé "journal de bord" qui comprend un historique des activités conduites par l'élève tout au long de l'année avec les compétences travaillées, de bilans trimestriels, d'une grille de lecture des compétences non acquises, en cours d'acquisition ou acquises avec un système de couleurs, et d'un onglet projet où sont décrits les projets personnels à court, moyen ou long terme menés par l'élève.

Ce livret de compétences permet de suivre la progression de l'élève dans ses apprentissages et de connaître ses acquis au regard des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il permet d'être plus attentif aux besoins de l'élève et ainsi de mieux y répondre. Les membres de l'équipe pédagogique remplissent ce journal de bord régulièrement grâce à leurs observations quotidiennes.

IV. Le fonctionnement de l'école

Les élèves de l'école Respire doivent respecter le fonctionnement de l'école qui leur impose quelques obligations.

PARTIE 2 : LE PROJET PÉDAGOGIQUE

A. Horaire et assiduité

L'école a une politique d'assiduité et de présence proche des écoles traditionnelles, assortie de certaines flexibilités. Nous tenons au fait de créer une entreprise collective imprégnée d'une culture associative basée sur l'échange équitable, plutôt qu'un centre de ressources où l'on vient pour consommer à la demande. C'est une des grandes différences entre la pratique du « unschooling » (c'est-à-dire de l'instruction en famille de manière informelle) et le modèle d'écoles Sudbury.

Les élèves s'engagent à venir à l'école tous les jours prévus par le calendrier décidé en Assemblée Générale. Ils doivent arriver le matin entre 8h30 et 10h30 et doivent passer au minimum 24h par semaine à l'école, en ayant la possibilité de choisir une semaine de 4 ou 5 jours. L'école est ouverte de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi.

B. La période d'adaptation

Tout nouveau membre est invité à effectuer une période d'adaptation de 2 semaines.

Pour l'enfant, cette période est l'occasion de rassembler toutes les expériences nécessaires lui permettant de faire le choix éclairé d'intégrer définitivement ou non l'école Respire.

Pour notre collectif, c'est le moment de vérifier si l'enfant va pouvoir devenir partie intégrante de la vie de l'école. Un entretien avec la famille, l'élève et l'équipe pédagogique clôture la fin de ces deux semaines. Cette période d'adaptation peut se faire tout au long de l'année.

C. Participation aux tâches collectives

La vie quotidienne au sein de notre école passe par la réalisation de tâches de ménage. Elles sont organisées hebdomadairement et chaque élève et membre de l'équipe pédagogique aura le devoir de les réaliser.

Cette participation contribue à la responsabilisation de l'élève sur la vie quotidienne à l'école.

D. La certification pour plus d'autonomie

Un système de certification est mis en place pour l'utilisation en autonomie des différents espaces et du matériel de l'école. Il est accessible à tout élève qui le demande. Ces certifications sont attribuées par des certificateurs élus par le conseil d'école et peuvent être retirées par le Conseil de Justice, s'il juge d'une mauvaise utilisation. Les certificateurs peuvent former d'autres membres afin qu'ils deviennent eux-mêmes certificateurs.

Les élèves n'ayant pas les certificats sont accompagnés dans l'utilisation du matériel par des élèves certifiés et des adultes.

Ce système de certificats garantit un accès autonome et responsable à l'environnement pédagogique de l'école.

E. Sorties en autonomie

Les élèves, ayant l'accord parental, ont la possibilité de sortir de l'établissement seuls ou en groupe. A chaque sortie autonome, comme l'indique le règlement intérieur, l'enfant s'engage à noter son heure de sortie et de retour estimée et un numéro de téléphone joignable (portable allumé).

Cette politique de sortie fait partie de notre processus d'autonomie et de responsabilité propre à notre modèle. Elle permet également de répondre à un projet personnel mené par un élève ou un groupe d'élèves et qui nécessite des sorties régulières.

PARTIE 3 : POINTS COMMUNS AVEC LES PÉDAGOGIES ALTERNATIVES EXISTANTES

L'éducation nouvelle s'inscrit dans une vision de l'enfant et des apprentissages très proche de notre philosophie. En effet, elle prône un apprentissage à partir du réel, des centres d'intérêt des enfants et du libre choix des activités car elle a confiance dans les ressources propres à chacun et accorde une importance égale aux différents domaines éducatifs. Elle met l'accent sur l'apprentissage de la vie sociale et déclare que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne.

De cette éducation nouvelle sont nées différentes pédagogies alternatives qui ont toutes des points communs avec notre philosophie.

I. Points communs avec la méthode Montessori

Dans les écoles Montessori et à l'Ecole Respire, les éducateurs sont convaincus que l'enfant est naturellement curieux. Ils ont le souci de respecter son rythme d'apprentissage. C'est dans cette vision de l'enfant qu'ils s'attachent à créer un milieu favorable aux apprentissages, où l'enfant évolue dans un groupe d'âges différents et où il est libre de choisir ses activités et de les réaliser plusieurs fois, sans limite de temps et sans l'intervention d'un éducateur.

II. Points communs avec la pédagogie institutionnelle

Comme dans notre école, le but de la pédagogie institutionnelle est d'établir, créer et faire respecter des règles de vie dans l'école, par des institutions appropriées telles que le Conseil Coopératif qui équivaut à notre Conseil d'école, et qui s'apparente à nos annonces au Conseil d'École et les ceintures de compétences qui se rapprochent de nos certifications.

Selon cette pédagogie institutionnelle, si l'enfant perçoit le lieu classe comme un endroit de repères, de sécurité et de vie où l'on peut régler des questions, il va progressivement prendre en charge sa vie d'écolier. Il va garder ou retrouver le goût d'apprendre, à travers son engagement et ses initiatives. Nous partageons cette vision pédagogique.

III. Points communs avec les techniques Freinet

Dans la pédagogie Freinet, la Coopérative Scolaire tient une place importante : il s'agit de créer une vraie société d'enfants capable d'administrer la presque intégralité de la vie scolaire.

Freinet insiste aussi sur le tâtonnement expérimental qui induit une motivation très forte, une implication immédiate de chaque enfant, qui acquiert ainsi confiance en lui et en ses possibilités de progresser par lui-même. Selon lui, l'intérêt réside aussi dans le fait qu'il est inutile d'apprendre par cœur quelque chose que l'on a découvert par le tâtonnement expérimental ; on s'en souvient sans effort. [...] Il parle aussi de l'expression libre, du dessin libre, du jardin scolaire qui seront autant de composantes existantes dans notre école.

PARTIE 4 : POUR ALLER PLUS LOIN ...

I. Un article du fondateur du modèle Sudbury

Daniel Greenberg, fondateur du modèle Sudbury, a rédigé un article intitulé "Outcomes" portant sur les qualités développées par les élèves sortant d'une école Sudbury. En voici un extrait :

« Ils ont confiance en eux: ils ont développé une force intérieure et savent comment atteindre leurs buts. Ils ont une voix intérieure qui les guide et les rend sûrs d'eux-mêmes, même dans l'adversité. Ils savent que lorsqu'il leur manque les outils, ceux-ci peuvent s'acquérir avec patience et persévérance. »

« Ils s'adaptent facilement : ils n'ont pas peur des changements et de l'instabilité. Cela ne les paralyse pas, car ils ne pensent pas en terme de situations figées pour la vie : ils s'attendent à faire différentes choses à différents moments de leur vie »

« Ils sont brillants : tous les enfants naissent avec une intelligence innée, mais certains la gardent en grandissant, d'autres la perdent, à cause d'expériences les poussant à régresser ou à l'éteindre. La plupart des élèves de Sudbury, lorsqu'ils quittent l'école, ont repris possession de cette intelligence brillante innée. »

« Ils sont imaginatifs : ils rentrent rarement dans les « cases » de la société, car ils sont très souvent créatifs et indépendants. Ils se sentent à l'aise pour explorer des chemins nouveaux et inexplorés et savent prendre des risques. »

« Ils sont tolérants : ils sont profondément respectueux envers les autres et acceptent les différences, peu importent leur couleur, religion, avis politique, niveau social, vêtements, cheveux, langue, âge... ».

II. Bibliographie, filmographie et liens

Lectures:

- « Libre pour apprendre » du Dr Peter Gray (nouvelle édition)
- « L'École de la Liberté » de Daniel Greenberg
- « The Sudbury Valley School Experience, 3ème édition » de Daniel Greenberg
- « Jouer » d'André STERN
- « Les apprentissages autonomes » de John Holt
- « L'école du 3ème type ou la pédagogie de la mouche » de Bernard Collot

Documentaires:

- « Etre et Devenir » de Clara Bellar
- « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent
- « Alphabet » de Erwin Wagenhofer

Sites internet et liens:

- Ramiin Farhangi - tedx Saclay " Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent... "
- André Stern -G2I Swisstainability Forum 2016- « Changer notre regard sur le Monde »
- www.ecole-respire.org
- www.eudec.fr
- <https://www.eudec.org/>
- www.printemps-education.org
- www.sudval.org
- www.facebook.com/ecolerespire/